

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

### **VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1916**

M. Félicien Cattier, professeur à l'Université de Bruxelles et administrateur-délégué de la Banque d'Outre-mer, a été arrêté aujourd'hui.

Son crime, connu des Allemands depuis quelques jours, est d'être membre de la Commission officielle d'enquête sur les atrocités commises en Belgique par les armées impériales. Chargé par le gouvernement belge de cette mission aussi délicate que dangereuse, M. Cattier lui a fait parvenir quatre rapports sur les événements de Dinant, de Louvain, de Tamines et d'Andenne.

Ces rapports, M. Cattier a pu les porter lui-même en Angleterre, durant les dernières semaines de 1914 et les premiers mois de 1915 ; il réussit à faire trois fois le voyage.

La difficulté n'était pas tant de franchir la frontière ; à ce moment, on obtenait encore, moyennant quelques démarches, l'autorisation d'aller en Hollande. La difficulté consistait à faire passer avec soi un manuscrit ou un dossier. Le stratagème imaginé par M. Cattier était excellent. L'éditeur bruxellois (Oscar) Lamberty composa à son intention une édition spéciale de l'ouvrage

***Frissons de vie***, de M. Georges Rency.

Dans cette édition, vraiment unique, le texte des rapports de M. Cattier était mêlé au récit de l'auteur, le tout imprimé sans le moindre signe de séparation et dans un caractère uniforme. De manière que, dans ce livre singulier, on passe sans transition d'une scène romanesque à l'exposé circonstancié de ce qui s'est produit, tel jour et à telle heure, en tel endroit de Louvain et de Dinant. A la frontière, l'officier de garde jetait un regard inquisiteur sur cet ouvrage à demi-découpé et d'apparence exclusivement littéraire. Et le dossier de la Commission d'enquête passait avec son auteur.

A peu de temps de là, M. Cattier, qui est également administrateur de la société anglaise Kaïping, fut mis en demeure par l'autorité allemande de « *faire quelque chose* » pour un ingénieur allemand de cette société rappelé sous les armes. M. Cattier s'y refusa.

- *Je refuse de faire quoi que ce soit pour un Allemand* – dit-il.

Le sequestre le contraignit alors à verser à cet ingénieur 1.000 marks par mois.

- *A votre aise* – lui dit M. Cattier –, *ce sera à régler plus tard entre l'Angleterre et vous.*

La société étant anglaise, rien n'était plus strictement exact que cette remarque. Mais l'autorité allemande a vu dans ce propos une moquerie attentatoire à sa dignité (1).

(1) M. Cattier a été déporté à Hildesheim jusqu'à la fin de la guerre.

Voir aussi WHITLOCK, Brand : « *Bank Abteilung et cambrioleurs de coffres-forts* » (chapitre XXI de 1916) in ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 363-369 :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

« *Notice sur Félicien CATTIER correspondant de l'Académie* » (1869-1946) :

[http://www2.academieroyale.be/academie/documents/CATTIERFelicienARB\\_195048442.pdf](http://www2.academieroyale.be/academie/documents/CATTIERFelicienARB_195048442.pdf)



[http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome\\_VI/Cattier.Felicien.pdf](http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome_VI/Cattier.Felicien.pdf)

Le 8ème (huitième) « **RAPPORT SUR LA VIOLATION DU DROIT DES GENS EN Belgique** » évoque les « *Destructions et massacres dans la province de Luxembourg* », principalement en août 1914. :

<http://www.idesetautres.be/upload/MASSACRES%20PROVINCE%20LUXEMBOURG%201914%20HUITIEME%20Rapport-sur-la-violation-du-droit-des-gens-en-Belgique%201915%201%20106-109.pdf>

Roberto J. **Payró** ; « *La Pastoral de Monseñor Mercier* » ; in *La Nación* ; 11/03/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141225%20PAYRO%20PASTORAL%20MONSEÑOR%20MERCIER%20FR.pdf>

Roberto J. **Payró** ; « *Episodios de la ocupación alemana (3-6)* » ; in *La Nación* ; 19-22/03/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140804-19140911%20PAYRO%20EPISODIOS%20OCUPACION%20ALEMANA%20FR.pdf>

Le rapport N°1 (pages 43-47) est daté du 28 août :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140828%20RAPPORT%201%20AARSCHOT%20VIOLATION%20DROIT%20GENS%20EN%20BELGIQUE.zip>

Le rapport N°2 (pages 47-53) est daté du 31 août :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140831%20RAPPORT%202%20LOUVAIN%20MALINES%20VIOLATION%20DROIT%20GENS%20EN%20BELGIQUE.zip>

Le rapport N°3 (pages 53-58) est daté du 10 septembre :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140910%20RAPPORT%203%20LOUVAIN%20%20VISE%20VIOLATION%20DROIT%20GENS%20EN%20BELGIQUE.zip>

Le rapport N°4 (pages 58-63) est daté du 17 septembre :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140917%20RAPPORT%204%20AARSCHOT%20VIOLATION%20DROIT%20GENS%20EN%20BELGIQUE.zip>

Le rapport N°5 (pages 64-75) est daté du 25 septembre :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140925%20RAPPORT%205%20AARSCHOT%20LOUVAIN%20VIOLATION%20DROIT%20GENS%20BELGIQUE.zip>